



Conseil d'établissement

Mercredi 8 avril 2026 à 19 h

À la salle Multi de l'école Saint-Jean en présence

PRÉSENCES

Représentants des parents :

Présents

☒	M. Alexandre Charest	Parent
☐	M ^{me} Mélanie Lapointe	Parent
☒	M. Éric Lepage	Parent
☒	M ^{me} Élyse Lussier	Parent
☒	M. Bruno Ouellet	Parent
☒	M. Guillaume Paradis (en virtuel)	Parent
☒	M ^{me} Émilie Ringuet	Parent
☒	M. Jean-François Rioux	Parent
☐	M. Maxime Therrien (Absent)	Parent

Membres du personnel enseignant

☐	M ^{me} Annick Dubé (Absente)	Enseignante
☐	M ^{me} Angela Cyr	Enseignante CJ
☐	M ^{me} Marilyn Dupont (Absente)	Enseignante
☒	M ^{me} Manon Lizotte	Enseignante
☐	M ^{me} Cheryl Morley	Enseignante
☐	M. Olivier Roy	Enseignant

Représentant des professionnels

☐	M ^{me} Anabelle Brillant	Professionnelle
☒	M ^{me} Marie-Ève Gagnon	Professionnelle

Membre du personnel de soutien

☐	Aucun
--------------------------	-------

Membres de la direction/gestion

☒	M ^{me} Myriam Boucher	Directrice
☐	Mme Myriam Desjardins	Directrice adjointe
☐	M ^{me} Marie-Anne Baronet	Directrice adjointe

Membres de la communauté

☐	M ^{me} Chantale Larouche	Pro-Jeune-Est
☐	M ^{me} Marietta Omoa	Santé public

Invité(e)s

☐

Substituts

☐	M ^{me} Julie Campagna	Parent
☐	M. Jacques Labrie	Parent
☒	M ^{me} Nathalie Chénard	Enseignante
☐	M. Maxime Chénard	Enseignant
☒	M ^{me} Suzie Harton (pour Annick Dubé)	Enseignante
☒	M ^{me} Laurie Samson	Enseignante
☐	M ^{me} Anne-Sophie Hubert	Professionnelle
☐	M. Félix Joyal-Lacerte	Professionnel
☐	M ^{me} Isabelle Marquis	Professionnelle
	Cheryl Morley (substitut Marilyn pour St-Jean)	

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M. Lepage souhaite la bienvenue. La réunion du conseil d'établissement débute à 19h08.

2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour

M. Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Élyse Lussier, appuyé par M. Jean-François Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2026-04-08-46

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2026**

Vérification du PV est nécessaire à la suite des ajouts de Mme Myriam. Corriger les points en jaune.

M. Alexandre Charest souhaite modifier la dernière phrase du 4^e paragraphe : ~~conseil exécutif~~ pour conseil d'établissement.

Paragraphe 6 : modifier « ~~des~~ tous les programmes » pour de tous les programmes.

Avant dernier mot de 8.4.1 «ses » pour «ces».

M. Alexandre Charest mentionne son malaise par rapport aux modifications des documents sur le nuage, la journée même d'un CÉ, en plus d'aucune notification du dépôt des documents.

Difficulté à trouver le lien pour avoir accès aux documents du CÉ du 8 avril.

Il est proposé par M. Alexandre Charest, appuyé par M. Bruno Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 février 2026, ~~tel que lu ou avec~~ les modifications précédentes :

3.1. **Suivi au procès-verbal**

Rien

4. **Courrier**

Rien

5. **Proposition de la présidence ou de la direction de l'école nécessitant une décision**

2026-04-08-47

5.1. **Demande d'autorisation de sorties éducatives**

Présentation du tableau des sorties à venir.

Inverser les dates pour les galas Méritas : 3 juin St-Jean et 4 juin Langevin.

Il est proposé par Mme Élyse Lussier, appuyé par Mme Émilie Ringuet d'autoriser les sorties éducatives.

2026-04-08-48

5.2. **Demande de levées de fonds, de subventions, de sollicitations, de dons**

Mme Hélène Thibeault et Mme Djessie Caron ont envoyé des lettres pour obtenir des dons pour les galas méritas du Langevin et du St-Jean.

2026-04-08-49

5.3. **Frais chargés aux parents CAS+ Harmonie Langevin_2027-2028**

Présentation de M. Olivier Albert sur le projet de CAS+ Harmonie. Document remis.

École Élisabeth Turgeon offre un programme d'harmonie. Il existe un clivage avec le programme harmonie (Vent du fleuve) du Paul-Hubert, un manque au premier cycle du secondaire. Mme Myriam apporte des précisions sur la CAS+.

M. Olivier Albert détaille les frais aux parents, il y a des économies. Il y aurait davantage de périodes de musiques, de 6 à 14 périodes et des périodes de coordination pour les enseignants du programme. Mme Myriam évoque une possible baisse de taux pour la coordination. (30\$) M. Olivier fait part des compétences développées en musique. Le conservatoire serait un partenaire. Grille-matière : prescription du ministère respectée incluant les périodes d'étude. Ne nécessite aucun nouveau local ou frais d'aménagement. Il y aurait deux tâches pour des enseignants. 1 groupe CAS+ en secondaire 1 et 1 groupe CAS+ en secondaire 2.

Mme Lussier questionne si les montants exposés tiennent compte de l'inflation. Le projet est pour 2027-2028.

Mme Cheryl Morley questionne sur les périodes d'étude puisque les élèves seront présents à l'école pour leur activité. Comment fonctionne les reprises? M. Olivier reconnaît qu'il y aurait des modifications à apporter à ce sujet.

Mme Myriam précise que dans les PPP, des frais peuvent être chargés aux parents pour la coordination. Dans le programme, les 4 périodes de coordination sont reconnues dans la tâche éducative des enseignants. Les montants recueillis par les campagnes de financement est géré par le personnel administratif de l'école. La coordination sert à l'organisation du programme et non des voyages associés.

Il est important de déposer les documents (Collecte info) au ministère pour le 10 avril 2026, approuvés par Mme Cynthia Julien du CSS. Il y a une année après pour retravailler l'horaire, le nombre de périodes, les reprises.

Les membres du CÉ trouvent le projet intéressant malgré les améliorations à apporter à l'horaire. Les frais aux parents seront adoptés l'an prochain avec les correctifs nécessaires.

M. Bruno Ouellet questionne si ce programme est présent ailleurs. M. Olivier répond s'être inspiré du CSS des Seigneuries. Proposition CAS+ adapté ici à nos besoins.

M. Lepage mentionne le beau travail de M. Olivier et le remercie pour le travail fait pour les jeunes en Harmonie.

Il est proposé par M. Alexandre Charest et appuyé par Mme Lussier d'approuver le projet.

5.4. Consultation du nombre de représentant au conseil d'établissement;

Membres enseignants : 6

Membres communauté : 1

Membres parents : 8

Membres professionnels : 1

Total 16

Membres du personnel de soutien 1

Proposition de rotation

Madame Myriam mentionne qu'exceptionnellement, comme nous n'avons personne pour combler le poste de représentant au niveau d'un membre du personnel professionnel, il a été accepté que ceux-ci puissent être présent à tour de rôle et ce pour toutes les rencontres prévues au calendrier.

- Nous avons proposé la même chose l'an dernier à un membre du personnel de soutien, mais cette année nous n'avons trouvé personne pour prendre le relais. On va espérer avoir un membre du personnel de soutien sur le CÉ.

Si modification du nombre de membres, le ratio parents/enseignants doit être respecté pour la composition du CÉ.

Depuis la fusion des écoles, 4/4 par école.

Préalablement, compte tenu des nombreux programmes, plusieurs parents étaient souhaités sur le CÉ. Difficulté parfois à trouver des participants autant chez les parents que les enseignants.

Un nombre impair complique l'obtention du Quorum.

Vote parents pour 8 membres

Mme Émilie Ringuet propose le statu quo appuyé par M. Alexandre Charest.

5.5. Listes de matériel scolaire 2026-2027

Point reporté à la prochaine rencontre.

6. Mot du président

Sondage auprès des membres du CÉ pour établir les critères pour le choix de direction. Environ 70 % des membres ont répondu. Des entrevues sont toujours en cours au CSS pour le poste de direction. Pas de réponse attendue dans les prochains jours. Mme Myriam mentionne qu'il y aurait eu plusieurs candidatures.

7. Mot de la direction

7.1. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis

Point qui aurait dû être dans les consultations.
Point reporté à la prochaine rencontre puisque la liste n'a pas été remise.

7.2. Organisation scolaire;

Pour l'année scolaire 2026-2027

Langevin : 9 groupes sec 1 9 groupe sec 2

St-Jean : 9 groupes sec 1 (classe flexible + année transitoire) 8 groupes sec 2 (classe flexible) Donc 1 groupe de moins. Une baisse de clientèle dans les prochaines années. Ajout d'un groupe en anglais enrichi sec.2.

Une lecture finale vers les 11-12 Août.

Fichier SC (Services complémentaires) sera reçu prochaine. Ajustement budgétaire (hausse des salaires), une diminution du budget est à prévoir. Comité EHDA a été informé, il y aura possiblement des choix à faire.

7.3. Programme Hors-Piste ;

Voir point 8.4.2

7.4. Concours - Nouveau logo;

Rencontre du comité le 24 mars, 12 propositions ont été reçues. Le graphiste est au travail, il a demandé un délai. Nouveau logo s'en vient et devrait être présenté au gala méritas de juin.

7.5. Gala méritas | Demande de participation : Représentants CÉ;

Mme Lussier et Mme Ringuet se proposent pour être présentes : Langevin

8. Paroles aux divers représentants

8.1. Public

Mme Nadia Poirier, enseignante prend la parole. L'affiche devant le Langevin « mon école est incomparable » devrait être enlevée. Une horreur et passée date. Mme Myriam mentionne qu'il y aura des travaux de réfections de la cour intérieure du Langevin. La demande a été faite pour améliorer l'avant de l'école. Certains travaux sont reportés en raison d'enjeux de personnel. À suivre...

Mme Nadia Poirier trouve intéressant la proposition du projet CAS+ harmonie.

Mme Poirier questionne sur la grille-matière. Mme Myriam expose que des rencontres sur la grille-matière ont lieu pour rééquilibrer la grille-matière avec la réalité des programmes particuliers. Des enjeux avec la grille-matière du PH si modification de l'horaire (10 jours), un arrimage serait nécessaire. Une volonté de l'école (direction/enseignants) pour arriver à une solution. Statu quo pour la grille-matière de 2026-2027. La fusion des écoles a contribué au chantier de la grille-matière. Objectif pour 2027-2028.

Mme Poirier précise les exigences du programme de CCQ (compétences, contenus). À 1 période par cycle, le programme du ministère n'est pas respecté. Mme Poirier mentionne voir des manques importants chez les élèves en secondaire 4. Ils n'ont pas les acquis. Elle mentionne la lourdeur de la tâche pour les enseignants du premier cycle qui doivent enseigner ce programme avec des périodes en moins.

8.2. Trésorerie

Rien.

8.3. Représentants (es) des parents

8.3.1. Du comité de parents

M. Alexandre Charest expose les modifications pour la procédure du transport du midi, il y a des pertes d'argent, il faudrait plus d'élèves. Mais ne concernent pas nos écoles.

Accommodements pour les élèves hors des normes du transport (marcheurs, changement d'école) passent de 150 à 200\$. Recommandation du comité de parents, même augmentation pour tous. Décision revient aux transports.

Des postes sont ouverts au conseil d'administration du CSS : implication de parents et des enseignants est souhaitée.

8.3.2. Des membres parents

Mme Lussier mentionne l'excellent travail de M. Maryse pour expo-science.

Mme Nathalie Chénard mentionne aussi l'implication passionnée et sans compter son temps de M. Maryse (technicienne de laboratoire/science)

8.4. Représentants(es) du personnel

8.4.1. Enseignants.es

Mme Suzie Harton parle de l'examen du ministère en français en secondaire 2 le 20 mai. Les élèves de secondaire 1 auront aussi un examen de français pour leur faire vivre l'expérience d'un gel d'horaire.

Au St-Jean, ce sera un examen de math pour le secondaire 1.

Implique une modification de l'horaire pour les élèves en raison des 1/3 temps qui terminent vers 13h30. Pas de cours en PM.

Au St-Jean, les animateurs pour le Gala méritas sont choisis, 3 élèves de secondaire 2. Au Langevin, 2 élèves participeront à l'animation.

8.4.2. Professionnels.les

Mme Marie-Ève parle du projet Hors-Piste au St-Jean. Programme sous forme d'ateliers en sous-groupes. 2 volets : exploration (cours-pas cette année) expédition (TS du CISSS et du CSS). Thèmes : anxiété et santé mentale. Un sous-groupe de 10 élèves a participé à 8 rencontres à la P3. Projet-pilote. Retour positif des jeunes et des intervenants. Selon les professionnels, c'est productif. Implication des parents de ces jeunes. Des outils concrets.

Programme fait par le ministère et proposé à plusieurs niveaux d'enseignement. Mis à jour régulièrement.

Programme viral : intéressant. Centre jeunesse a apprécié.

8.4.3. Soutien

Mme Myriam mentionne une problématique au St-Jean concernant la conciergerie. Manque de personnel (absences-retour).

Du personnel est en arrêt de travail dans les deux écoles, exige une réorganisation.

8.5. Représentants.es de la communauté

Rien.

9. Périodes de questions

Aucune question.

2026-04-08-50

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Suzie Harton, appuyé par Mme Cheryl Morley de lever l'assemblée à 21h14, l'ordre du jour étant épuisé.

Éric Lepage
Président du C.É.

Myriam Boucher
Direction École Langevin-St-Jean